

Comparaison internationale des facteurs déterminant les prix et les coûts dans le commerce de détail



10000	110.4	3.5	5061.9	5509.9	15155.5	17788.5	18384.9
7.9	1.9	-4.5	12.5	16.7	23.2	17.4	3.4
1819.2	1700.5	1831.3	2120.2	7111.0	7799.7	7161.9	
19.7	-8.0	0.8	14.9	13.4	8.7	14.9	

Impressum

Editeur

BAK Basel Economics en collaboration avec
COOP, DENNER, MANOR, MIGROS, VALORA et CHARLES VÖGELE

Direction de projet

Michael Grass

Rédaction

Michael Grass
Thomas Schoder
Thomas Stocker

Adresse postale

BAK Basel Economics
Gueterstrasse 82
CH-4002 Basel
Tel. +41 61 279 97 00
Fax +41 61 279 97 28
info@bakbasel.com
<http://www.bakbasel.com>

Etude sur mandat de



Préface

Politiciens, médias et consommateurs évoquent régulièrement de fortes différences de prix entre la Suisse et l'Union européenne. Quelles sont les différences effectives de prix et comment s'expliquent-elles? Rédigée en 2001, une première étude de BAK Basel Economics examinait de manière systématique les différences de prix entre la Suisse et les pays voisins, ainsi que les raisons de ces différences. Pour lutter efficacement contre les désavantages de prix en Suisse, il convient d'éclaircir les causes de ces écarts. C'est pourquoi la Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (IG DHS) a mandaté BAK Basel Economics pour actualiser cette étude datant de 2001. Les résultats de ces travaux sont présentés ici.

Pour partie, les éléments à la source des différences de prix sont des données pratiquement immuables comme la topographie, le caractère trilingue de la Suisse ou encore la dimension réduite du marché (désavantages liés aux quantités limitées). D'autres causes peuvent faire l'objet de modifications sur le plan politique, notamment la réduction des droits de douane ou le démantèlement des entraves techniques au commerce, à travers l'harmonisation des lois ou la reconnaissance des évaluations de conformité des produits. Mais la lourdeur des procédures d'octroi de permis de construire et le niveau élevé des taxes (RPLP) sont des facteurs qui contribuent également à augmenter sensiblement les coûts.

Dans une série de domaines, les différences de prix s'expliquent en outre par des différences de qualité. Celles-ci sont parfois ancrées dans la loi, par exemple l'interdiction de l'élevage de la volaille en batterie ou des antibiotiques comme stimulants du rendement dans les aliments pour animaux. Mais certaines différences de qualité répondent clairement à des exigences plus élevées de la part des consommatrices et consommateurs suisses. Ce constat s'applique notamment à la part plus élevée de produits labellisés (Bio, FairTrade, FSC, etc.), à la qualité supérieure de certains produits (par ex. textiles plus denses) ou encore à l'exclusion de certaines technologies (par ex. le fait de renoncer aux produits à base d'œufs de batterie).

Si l'on compare l'ensemble des facteurs de coût, le commerce de détail suisse est confronté à un désavantage de coût de 23% par rapport aux pays voisins. Ce désavantage se traduit par une différence moyenne de 15% au niveau des prix à la consommation. Compte tenu des différents taux de taxe sur la valeur ajoutée, les différences de prix s'expliquent dans une large mesure par des différences effectives de coût. Les facteurs les plus importants sont les coûts supérieurs d'achat de biens sur le marché intérieur, suivis des coûts plus élevés pour les importations et les consommations intermédiaires. En revanche, le coût du travail n'entre pratiquement pas en ligne de compte.

Une amélioration des conditions cadres pour l'achat de biens à l'étranger (importations parallèles, Cassis de Dijon) entraînerait une modification fondamentale de la structure des coûts et réduirait probablement aussi les coûts d'achat de biens en Suisse. Mais dans la perspective d'une réduction durable des coûts, les mesures les plus importantes et les plus efficaces sont les réformes du marché intérieur. Or dans le domaine de l'agriculture, ces réformes ne pourront pas déployer leur effet sans ouverture des frontières. Des réformes s'imposent en outre dans les domaines du marché de l'énergie et de la construction. Dans cette perspective, il s'agira notamment de raccourcir les procédures d'octroi de permis de construire, et de réduire les obligations dépassant le niveau requis en Union européenne.

R. Benedick, Manor

H. Bolliger, Migros

P. Gaydoul, Denner

H.U. Loosli, Coop

P. Wüst, Valora

D. Reinhard, Charles Vögele

Executive Summary

Les comparaisons internationales des prix à la consommation aboutissent régulièrement au constat que la Suisse est un « îlot de cherté ». Ce type de comparaison est généralement effectué pour un ou deux produits précis, alors que le panier-type est rarement analysé dans son ensemble. Rares sont en outre les études traitant les raisons des différences de prix au plan international. En 2001, BAK Basel Economics a mené une première analyse des différences de prix entre la Suisse et les autres pays européens, ainsi que des sources de ces différences. La présente étude actualise et approfondit cette comparaison des prix et des coûts entre le commerce de détail suisse et les pays européens que sont l'Allemagne, la France, l'Autriche et l'Italie (UE4).

L'analyse se concentre sur les questions suivantes :

- Quelles sont les différences de prix entre le commerce de détail en Suisse et dans les pays européens retenus pour la comparaison?
- Quelles sont les différences de coûts entre le commerce de détail en Suisse et dans les pays européens retenus pour la comparaison, et quel rapport existe-t-il entre ces différences de coûts et les divers facteurs en présence?
- Les différences de prix constatées s'expliquent-elles par les facteurs de coût analysés?
- Quelles conséquences en matière de politique économique découlent de cette analyse?

Analyse des différences de prix

La comparaison des prix à la consommation en Suisse avec les prix des pays voisins fait apparaître la persistance de différences notables de prix. Par rapport à la moyenne UE4, la différence de prix s'élevait à 15% en 2005. Le niveau de la différence de prix peut cependant varier selon le groupe de marchandises. D'une manière générale, les différences de prix sont légèrement plus importantes dans le secteur alimentaire que pour les marchandises non alimentaires. Une analyse dynamique de l'évolution relative des prix montre que les différences de prix se sont réduites, ces 5 dernières années, pour pratiquement l'ensemble des groupes de marchandises du commerce de détail.

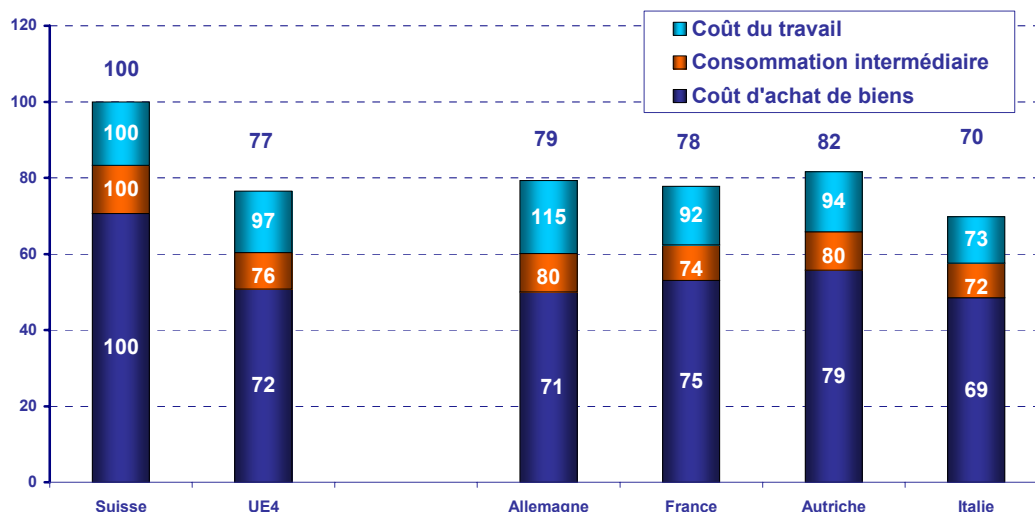
Analyse des principaux facteurs de coût

L'analyse des principaux facteurs de coût que sont l'achat de biens, la consommation intermédiaire et le travail établit que le commerce de détail européen possède en moyenne un avantage de coût de 23%. Cette situation est principalement liée à l'achat de biens et à la consommation intermédiaire, car dans ces domaines l'avantage de coût des autres pays se monte à 28%, respectivement 24%. Pour le coût du travail, le désavantage de coût du commerce de détail suisse est moins net. En moyenne UE4, le coût salarial brut – charges salariales comprises – est certes inférieur de 17% à la valeur suisse. Mais le commerce de détail suisse parvient

à compenser une grande partie de ce désavantage de coût, grâce à une productivité du travail supérieure à la moyenne. Corrigé de la productivité du travail, le coût du travail en moyenne UE4 n'est inférieur au niveau suisse que de 3%.

Les principaux facteurs de coût du commerce de détail en comparaison internationale

2005, indices, Suisse=100



Source : BAK Basel Economics

Exemple de lecture : la valeur indiquée au-dessus des colonnes désigne l'ensemble des coûts relatifs ; en moyenne UE4, les coûts d'achat de biens, de consommation intermédiaire et de travail s'élèvent à 77% du niveau suisse. D'une part, les tronçons des colonnes indiquent, par leur hauteur, la contribution du facteur de coût concerné aux coûts totaux dans le pays considéré ; d'autre part, la valeur indice par rapport à la Suisse est inscrite sur le tronçon. Le graphique indique donc que la consommation intermédiaire du commerce de détail allemand s'élève à 80% de la valeur correspondante pour la Suisse.

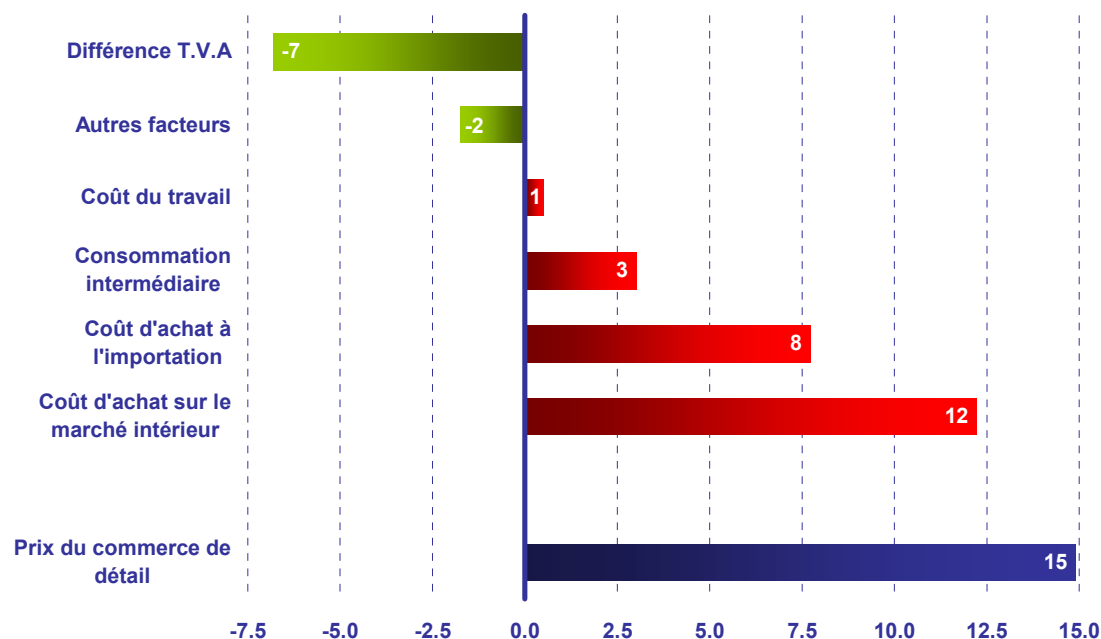
Synthèse des comparaisons de coût et de prix

La synthèse des comparaisons de coût et de prix montre que la majeure partie des différences des prix à la consommation s'explique par les facteurs de coût analysés et la différence du taux de taxe sur la valeur ajoutée. En moyenne UE4, les différences observées pour les différents facteurs de coût sont pratiquement identiques aux différences qui apparaissent au niveau des prix à la consommation.

Pour identifier des options de politique économique en vue de démanteler l'« îlot de cherté », il est utile d'examiner de manière approfondie la composition des différences de coût et de prix. La figure présentée ci-dessous indique la contribution des différents facteurs de coût à l'« îlot de cherté ». En d'autres termes : elle illustre le pourcentage hypothétique de baisse des prix à la consommation en Suisse, si le facteur de coût considéré présentait le même niveau que dans le pays retenu pour la comparaison, ceteribus paribus (dans l'hypothèse que tous les autres facteurs restent constants).

Décomposition de l'« îlot de cherté »

2005, contribution à la différence des prix à la consommation par rapport au pays considéré, en points de pourcentage



Source : BAK Basel Economics

La décomposition de l'îlot de cherté qu'est la Suisse fait apparaître qu'en Allemagne, France, Autriche et Italie, les prix moyens à la consommation dans le commerce de détail sont, par rapport à la Suisse :

- inférieurs de 12% du fait de coûts moins élevés pour l'achat de biens sur le marché intérieur;
- inférieurs de 8% du fait de coûts moins élevés pour l'achat de biens à l'importation;
- inférieurs de 3% du fait de coûts moins élevés pour les consommations intermédiaires;
- inférieurs de 1% du fait de coûts moins élevés pour le travail;
- supérieurs de 6% du fait de taux plus élevés de taxe sur la valeur ajoutée.

Cette déduction d'effets sur les prix ne constitue pas une prévision de baisses de prix futures en fonction de modifications partielles des conditions cadres. En effet, le changement d'une partie des conditions cadres entraînerait probablement la modification de l'ensemble de la structure des coûts. La libéralisation de l'achat international de biens pourrait par exemple entraîner une augmentation de la part des coûts des marchandises importées par rapport à l'ensemble des achats de biens, en dépit de la baisse des prix d'achat à l'importation. Il en découlerait de nouveaux effets sur les prix à la consommation, effets qui n'ont pas été quantifiés dans le cadre de cette étude.

Conclusions en matière de politique économique

S'il n'est pas possible de formuler des prévisions de l'impact des diverses mesures de politique économique, l'analyse permet néanmoins de tirer quelques conclusions concernant l'importance de certaines options de politique économique. L'identification des différentes composantes de l'« îlot de cherté » indique que, dans l'optique de faire baisser les prix à la consommation, l'agenda de politique économique ne peut pas se résumer à la libéralisation des achats de biens au niveau international. Il s'agit plutôt de mettre en œuvre une politique équilibrée et généralisée de libéralisation. Cette démarche inclut aussi – et surtout – la libéralisation du secteur intérieur suisse. Dans ce contexte, les mesures de politique économique visant à faire baisser le niveau des prix en Suisse concernent les axes suivants :

Libéralisation du secteur intérieur suisse

Environ 12% des différences de prix avec l'UE4 se rapportent au coût plus élevé d'achat de biens sur le marché intérieur, tandis que 3% sont dus à un coût supérieur de consommation intermédiaire. Il apparaît donc que la libéralisation du marché intérieur doit être un élément central en vue d'une politique de baisse des prix à la consommation. La perspective de libéralisation du marché intérieur concerne d'abord le secteur agricole, dont le niveau élevé des prix à la production exerce un impact direct (achat de biens dans le secteur agricole) et indirect (par le biais de l'industrie alimentaire) sur les prix du commerce de détail. La libéralisation s'impose en outre dans le secteur de l'énergie, dont les prix plus élevés se répercutent dans le commerce de détail en tant que tel, mais aussi dans nombre d'autres branches qui connaissent de ce fait des coûts supérieurs – en comparaison internationale – et donc, en règle générale, des prix plus élevés à la production. Dans ce contexte, il est utile de rappeler qu'il s'agit de mettre en œuvre une orientation libérale pour l'ensemble des réglementations des marchés de produits, dans tous les secteurs.

Renforcement général du libre-échange

Outre la libéralisation du marché intérieur, le renforcement du libre-échange constitue un axe important pour une politique économique de baisse des prix à la consommation. Dans ce domaine, il convient d'opter pour une libéralisation générale du marché intérieur et donc de renforcer le libre-échange à tous les niveaux. Les points forts d'un tel agenda de politique économique pourraient être la poursuite de la libéralisation du secteur agricole, l'introduction du principe Cassis de Dijon et la révision du droit des brevets – du moins pour les produits importants pour le commerce de détail. Un autre champ d'action réside dans la nécessité d'empêcher les ententes verticales anticoncurrentielles à travers une politique de concurrence efficace.

Regroupement des mesures

Dans certains domaines, le regroupement des mesures peut en outre constituer un avantage, car il réduit les coûts d'adaptation qui incombent aux acteurs du marché. Une introduction simultanée du principe Cassis de Dijon et de la révision du droit des brevets pour les produits du commerce de détail permettrait ainsi l'adaptation des systèmes de logistique aux nouvelles conditions cadres en une seule étape. De plus, le regroupement de plusieurs mesures susciterait probablement un impact plus positif et dynamisant sur le climat de la concurrence qu'une introduction en étapes espacées dans le temps.